

Québec français



Exposé de Jean-Claude Corbeil

Jean-Claude Corbeil

Numéro 28, décembre 1977

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/56630ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Corbeil, J.-C. (1977). Exposé de Jean-Claude Corbeil. *Québec français*, (28), 20–21.

Je me rappellerai toujours cette recherche de la Régie de la langue française qui prétendait avoir démontré que la publicité faite en français populaire ou régional au Québec était moins comprise que la publicité faite en français standard (de France). Au premier examen sérieux, cette recherche s'est effondrée comme château de cartes, car elle reposait sur une méthodologie aberrante, pour ne pas dire frauduleuse. Non seulement les publicistes n'ont pas changé leur pratique à ce sujet, mais ils ont augmenté la part du populaire et du régional dans leurs annonces et semblent s'en porter très bien. Il s'agissait là d'une tentative de normalisation artificielle.

Quel professeur de français aura oublié la magistrale opération destinée à nous faire remplacer «La Baie James» par «La Baie de James», en 1972? Les puristes, qui ont lancé le débat, essayaient de justifier ce changement par toutes sortes d'arguments linguistiques (comme ils le font toujours); *le Devoir* n'écrivait plus que «Baie de James» durant des mois, alors que les autres quotidiens conservaient la vieille habitude ou hésitaient entre les deux. Je me souviens d'avoir fait une gageure avec mes étudiants à ce sujet. Et j'ai gagné, car quelques années plus tard, la tentative avait échoué. Elle ne reposait sur aucun besoin, elle était socialement artificielle.

Beaucoup d'autres cas pourraient illustrer l'échec de la normalisation lorsqu'elle est artificielle.

1.4 La normalisation rationnelle ou systématique

La seule normalisation d'apparence «artificielle» qui puisse réussir, à mon avis, est celle qui est issue d'un souci de rationalisation comme celui de l'administration (gouvernement, industrie, ou service) pour des fins de dénomination de ses services ou de ses opérations, ou pour des fins de nomenclature. Il y a plusieurs exemples de cette normalisation en administration scolaire, sociale et industrielle. Pensons à l'exemple de la «Commission des liqueurs» qui est devenue la «Régie des alcools» puis la «Société des alcools», dans l'espace de quelques années. Aujourd'hui la plupart des Québécois connaissent et utilisent de plus en plus l'expression «Société des alcools», ce qui n'empêche personne de continuer à employer le mot «liqueurs» pour «boissons gazeuses», dans la vie courante.

L'école, avec tout ce qu'elle renferme et transmet, est un autre endroit où se produit une normalisation systématique à travers l'enseignement des matières scolaires.

C'est à cette normalisation d'origine scolaire que je m'arrêterai dans le prochain numéro de *Québec français*.

Gilles BIBEAU

Exposé de Jean-Claude Corbeil

**La société québécoise,
le plus naturellement du monde,
sécrite ses propres modèles
de comportement,
y compris les modèles linguistiques
qui caractérisent les divers groupes
dont elle est formée.**

Remarque préliminaire. Je me sens très embarrassé au moment de transcrire les notes qui ont guidé mes propos lors de l'atelier sur la norme, au programme du dernier congrès de l'A.Q.P.F. Elles n'avaient d'autre intention que d'amorcer les travaux de l'atelier, donc un caractère schématique, superficiel, qui se tolère dans ce type de situation mais qui révèle inadmissible lorsqu'on passe à l'écriture et au texte de revue. Je resterai donc le plus près possible des circonstances où nous étions ce samedi et du style qui lui convenait.

Mes réflexions sur la norme du français ont toujours été très influencées par l'anthropologie, tout particulièrement par la théorie des modèles de comportement, qui s'applique parfaitement bien au comportement linguistique. Norme devient, dans cette perspective, synonyme de modèle culturel.

Les modèles sont générés par la société: plus précisément par les nombreux groupes qui la constituent. Ce qui veut dire que la société québécoise, le plus naturellement du monde, sécrite ses propres modèles de comportement, y compris les modèles linguistiques qui caractérisent les divers groupes dont elle est formée.

On peut distinguer trois types de modèles. Les modèles réels, c'est-à-dire ceux qui guident l'agir quotidien des individus et qui sont enfouis dans l'inconscient du conditionnement social. Les modèles construits, c'est-à-dire les tentatives des chercheurs d'appréhender et de décrire les modèles réels. Ainsi, les linguistes cherchent à décrire la manière de parler d'un groupe, plus ou moins étendu. Enfin, les modèles idéaux, c'est-à-dire la manière dont les individus pensent qu'une chose devrait être faite, par exemple la manière dont les Québécois pensent qu'il devraient parler et écrire. À propos d'un même comportement, par exemple parler, les trois modèles peuvent diverger dans des proportions plus ou moins importantes.

De tous les modèles réels qui existent, il y en a toujours un qui est dominant, valorisé dit Alvarez. Ce fait ne tient pas aux qualités intrinsèques de ce modèle, mais à la dynamique sociale elle-même. On peut changer de modèle dominant, par une transformation sociale, mais on n'évitera jamais le fait qu'il y aura un modèle dominant, une norme.

En ce qui concerne le comportement linguistique, il faut être très attentif, lors de la discussion, aux usages de la langue,

**On peut changer de modèle dominant,
par une transformation sociale,
mais on n'évitera jamais le fait
qu'il y aura un modèle dominant, une norme.**

qui ont des exigences particulières et qui, de ce fait, donnent naissance à des modèles réels différents. Je cite ici, pour illustrer ce point, ceux qui me semblent les plus importants. 1) L'usage de la langue pour les fins de l'activité technique, disons plus brièvement «la langue technique»: son idéal est la normalisation la plus poussée du vocabulaire, un mot pour une chose, le même mot pour la même chose pour tout le monde, à l'échelle de la communauté linguistique tout entière, si c'était possible à l'échelle de l'univers. 2) L'usage de la langue pour les fins de l'activité scientifique («la langue scientifique»), qui poursuit le même idéal que la langue technique, mais qui n'y arrive pas aussi bien, à cause de l'existence des écoles de pensée; on songe, par exemple, aux différentes écoles de linguistique et aux problèmes de terminologie qui en découlent. 3) L'usage de la langue pour les fins des activités de l'État et des organismes (la langue officielle), où le besoin de l'exactitude, de la clarté, de la qualité, de la rigueur influence constamment l'émetteur et le récepteur de la communication, d'où un haut niveau de conscience chez l'un et chez l'autre, un haut niveau d'exigence aussi. 4) L'usage de la langue pour la communication de tous les jours (la langue commune), où le besoin de s'exprimer est contrebalancé par celui de se faire comprendre (de communiquer), où la variation est la plus grande, où la normalisation est la plus malaisée et la moins souhaitable. On voit, par ces exemples, que la discussion au sujet de la norme (sa nécessité et sa nature) ne peut se faire de la même manière pour tous les comportements linguistiques.

L'expression «enseigner le français, langue maternelle» est très ambiguë. On enseigne quoi, en réalité? Et le verbe «enseigner» a-t-il ici le même sens que dans l'expression «enseigner la chimie»? Pour guider nos réflexions, j'énumérerai cinq éléments, que je pense pouvoir être l'objet d'un enseignement, dans la phrase «J'enseigne le français à des enfants, ou à des adultes, de langue française».

1) On peut enseigner le mode de transcription de la langue, c'est-à-dire la lecture et l'écriture, choses que l'enfant ignore en arrivant à l'école, que certains adultes parfois ne savent pas ou ne savent plus. On réussit à enseigner la mécanique de la lecture et de l'écriture, on

réussit moins bien à en répandre la pratique (le goût de la lecture, le plaisir d'écrire), on a beaucoup de mal à assurer la qualité de l'écriture, de la simple orthographe au style.

2) On peut enseigner le système de la langue, la phonétique et phonologie, la syntaxe et la morphologie, la sémantique et la lexicologie. Les problèmes ici sont d'ordre pédagogique (quoi enseigner?, quand?, de quelle manière?) et d'ordre scientifique (quelle théorie linguistique adopter?, que valent les travaux des linguistes?, peut-on s'y fier?, faut-il écarter la grammaire traditionnelle?)

3) On peut enseigner la littérature. Les problèmes, ici aussi, sont d'ordre pédagogique et «scientifique», en ce sens qu'il y a différentes manières d'aborder la littérature.

4) On peut favoriser le développement de la compétence linguistique de l'individu. C'est déjà beaucoup plus délicat, mais cela se fait. D'un point de départ x, on peut amener une personne à augmenter considérablement l'étendue du registre de sa compétence linguistique, dont il prendra, à un moment donné, la responsabilité entière. L'école donne le départ, l'individu dirige le mouvement par la suite.

5) Enfin, on enseigne, ou plutôt on transmet, un système de valeur, une manière d'accueillir la variation linguistique, depuis la culpabilité de la faute jusqu'à l'admiration du style d'un écrivain. C'est la partie la plus obscure, la plus souterraine de l'enseignement du français, celle où le professeur est le plus personnel et le plus compromis. À l'A.Q.P.F., nous souhaitons, depuis longtemps, que l'école, que le professeur de français, enseigne la tolérance, à l'égard de soi et à l'égard des autres, ce qui n'a rien de contradictoire avec l'intention d'être exigeant, pour soi et pour les autres. La tolérance, c'est le regard d'amitié dont on suit nos efforts et les efforts des autres pour atteindre l'idéal, malgré les chutes, les ratés, les gestes manqués, malgré, en somme, nos misères humaines.

En guise de conclusion, je dirai que le débat sur la norme a assez duré. Il risque de dissimuler le vrai problème, celui de mettre au point une pédagogie du français adaptée à la société québécoise et efficace.

Jean-Claude CORBEIL
Office de la langue française

**COURS MÉTHODIQUE
DE LANGUE FRANÇAISE**

de Pierre Berthelet

UNE MÉTHODE EXPÉRIMENTÉE :

Fruit de dix années d'expérimentation avec des élèves de voies enrichies, régulières, allégées :

Apporte des solutions valables aux problèmes de l'enseignement du français.

	LIVRE I	
Élève.....		\$6.10
Maître.....		\$3.00
	LIVRE II	
Élève et Maître — A PARAÎTRE		

GRAMMAIRE FRANÇAISE
Jean-Marie Laurence

L'enseignement de la grammaire se propose non seulement d'apprendre aux élèves à parler et à écrire correctement, mais aussi de leur apprendre à penser.

Nous avons divisé notre ouvrage en deux parties :

Grammaire raisonnée et Grammaire normative (ou code grammatical).

En fait, notre grammaire était déjà, dans sa première édition, conforme aux idées fondamentales de la linguistique moderne en tant qu'elles sont conciliables avec la pédagogie.

Jean-Marie Laurence
\$6.20

Jean-Marie Laurence et Aurèle Daoust

Cahiers d'exercice de grammaire:

Livre I — Élève	\$2.35
Livre I — Maître (à paraître)	
Livre II — Élève	2.35
Livre II — Maître (à paraître)	
Livre III — Élève	2.35
Livre III — Maître (à paraître)	
Livre IV — Élève	\$2.85
Livre IV — Maître (à paraître)	

Les professeurs de français accueilleront sans doute avec joie les *Exercices de grammaire* de Jean-Marie Laurence et Aurèle Daoust, comme un complément indispensable de la grammaire Laurence. En effet, comment faire passer dans la pratique courante une doctrine grammaticale substantielle sans une gymnastique qui en assure l'assimilation?

Or, demander à tous les professeurs de français de composer intégralement les exercices requis à cette fin serait exorbitant. Voici donc des instruments qui épargneront aux enseignants un travail excessif, tout en exigeant d'eux l'effort inséparable de toute œuvre éducative.



ÉDITIONS GUÉRIN
4574, rue SAINT-DENIS
MONTRÉAL H2J 2L3
TÉL.: 849-2303/9201